
DEROULEMENT DE LA PHASE FINALE

1 ORGANISATION GENERALE DES PHASES FINALES

1.1 Lors de la 6ème journée nommée « phases finales », TOUTES les équipes de chaque division, effectuent des rencontres de classement (hormis les équipes de Pré-Nationale).

1.2 Les équipes sont réparties en 10 niveaux :

- NIVEAU 1 : équipes 1ère et 2ème de R1
- NIVEAU 2 : équipes 3ème et 4ème de R1
- NIVEAU 3 : équipes 5ème et 6ème de R1
- NIVEAU 4 : équipes 1ère et 2ème de R2
- NIVEAU 5 : équipes 3ème et 4ème de R2
- NIVEAU 6 : équipes 5ème et 6ème de R2
- NIVEAU 7 : équipes 1ère et 2ème de R3
- NIVEAU 8 : équipes 3ème et 4ème de R3
- NIVEAU 9 : équipes 5ème et 6ème de R3
- NIVEAU 10 : 8 équipes 2ème de D1

1.3 Chaque niveau est composé de 1 à 4 groupes.

Toutes les rencontres de groupes sont organisées de la même manière :

- Rotation 1 : deux demi-finales
- Rotation 2 : Finale + petite finale

1.4 Tous les matchs de chaque rencontre doivent être disputés.

1.5 En cas d'égalité à 4-4, un Double Mixte en Or est disputé pour départager les deux équipes. Chaque capitaine désigne un joueur et une joueuse de son choix répondant aux exigences de participation indiquées dans l'article 8.1.4 du Règlement des ICR. Ces joueurs doivent aussi être inscrits sur la feuille de présence. L'équipe remportant ce match sera déclarée vainqueur.

2 RÉPARTITION DES ÉQUIPES DANS LES GROUPES

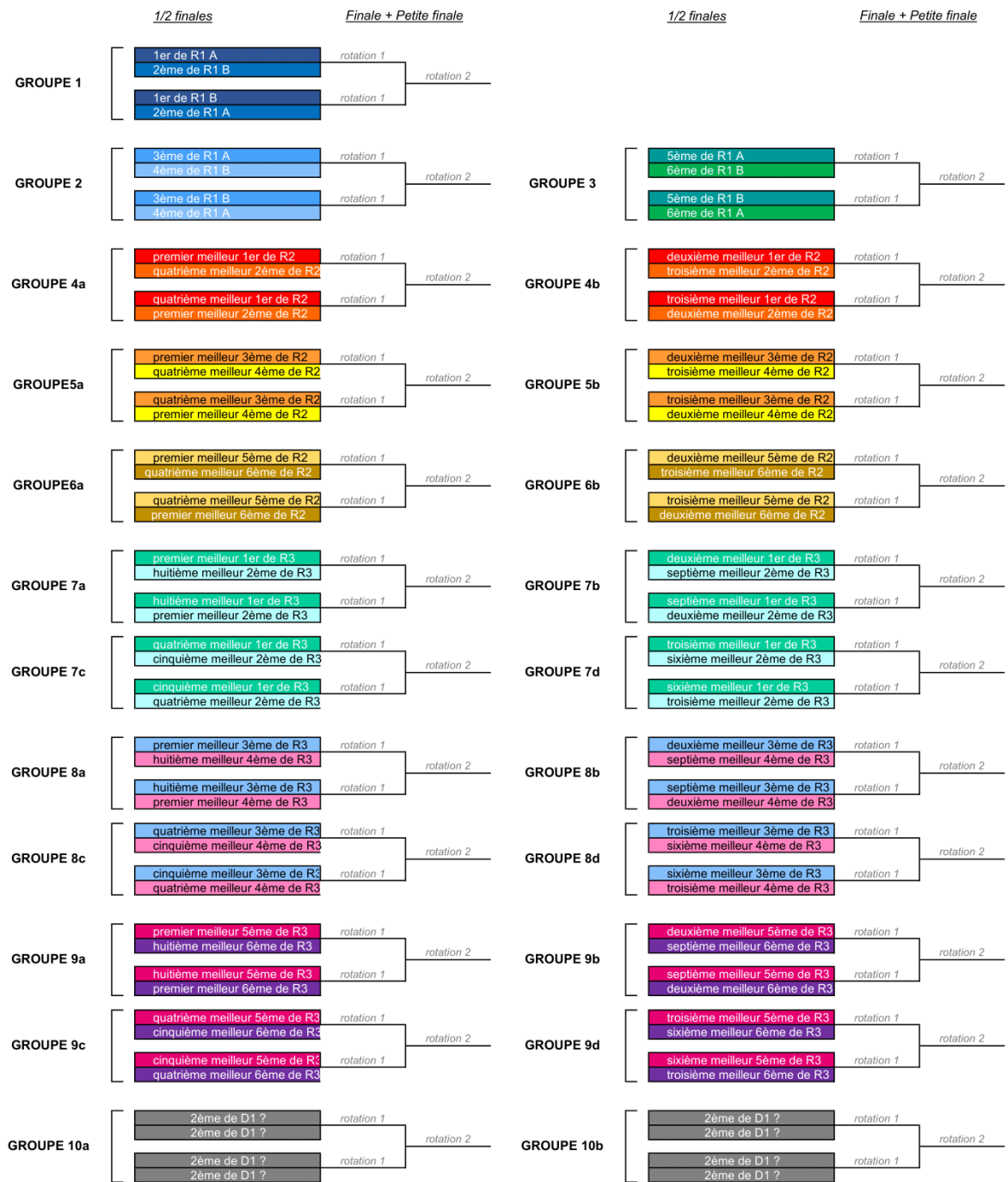
2.1 Les équipes issues de poules de Régionale sont réparties dans les groupes en fonction de leurs résultats en saison régulière (*voir schéma ci-après*).

Cette répartition pourra néanmoins être modifiée par la CSR afin d'éviter :

- Que deux équipes issues de la même poule de saison régulière ne se jouent sur la 1^{ère} rotation,
- Que deux équipes d'un même club se retrouvent dans le même groupe.

2.2 Les équipes issues de divisions départementales sont réparties dans les groupes par tirage au sort.

SCHEMA DE REPARTITION DES EQUIPES



3 MODALITES DE CLASSEMENTS

3.1 Le classement final de chaque **niveau** est déterminé (dans l'ordre) :

- Par la hiérarchie des places attribuées à l'issue des rencontres de chaque groupe (1 à 4).
- Par comparaison entre les équipes ayant fini à la même place des différents groupes d'un même niveau.

3.2 La comparaison s'effectue sur la somme des points accumulés par les victoires, les égalités, les défaites, les forfaits éventuels, les points bonus et les points de pénalités.

Le barème des points est le même que pour les rencontres de saison régulière.

Remarque : En cas de victoire au mixte en or, l'équipe vainqueur remporte 4 pts et l'équipe perdante remporte 2 pts.

3.3 S'il y a égalité (de la somme des points accumulés), la comparaison est établie selon l'ordre de priorité :

- La différence entre matchs gagnés et matchs perdus ;
- La différence entre sets gagnés et sets perdus ;
- La différence entre points gagnés et points perdus.
- Le cas échéant, si l'égalité persiste, un tirage au sort sera réalisé entre les équipes.

3.4 Le classement de chaque niveau de phase finale sera pris en compte pour l'établissement du classement général de toutes les équipes.